



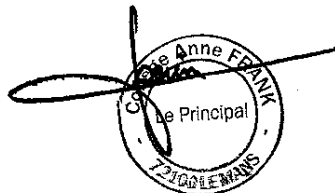
Conseil d'administration

Lundi 17 octobre 2016 – 18h00

Le quorum étant atteint, M. Perrin, Président, ouvre le conseil d'administration à 18h10

Signature de la secrétaire de séance : Gwenaëlle Tribehou-Kersebet, enseignante

Signature du Président de séance : Jany Perrin, Principal





Désignation du secrétaire de séance

Rappel :

- C.A. du 02 novembre → Parents
- C.A. du 23 novembre → Enseignants
- C.A. du 01 février → Enseignants (à la place de l'administration)
- C.A. du 18 avril → Parents
- C.A. du 4 juillet → administration
- C.A. du 17 octobre 2016 → Enseignants

2

Mme TRIBEHOU-KERSEBET, enseignante, est désignée secrétaire de séance.



Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du P.V. du C.A. du 7 juillet 2016

II. Installation du Conseil d'Administration

- Vote du règlement intérieur du C.A
- Mise en place des commissions : commission permanente, conseil de discipline, comité d'éducation à la santé et la citoyenneté, commission d'hygiène et de sécurité, commission éducative

III. Questions administratives et financières

- Liste des contrats pour 2017
- Tarifs 2017
- Principe de mise en place du télépaiement et autorisation de signer la convention avec la Direction Départementale des Finances Publiques
- Autorisation de signer une charte et une convention de prêt d'exposition avec la maison Anne Frank d'Amsterdam
- Décisions budgétaires modificatives
- Autorisation de recrutement de contrats aidés

IV. Questions pédagogiques

- Bilan de la rentrée
- Présentation de la répartition des indemnités pour mission particulière (IMP)
- La cérémonie républicaine de remise des diplômes
- Projets de sorties



Mme Buttet, gestionnaire, précise que la convention de prêt d'exposition (pas encore reçue) et l'autorisation de recrutement de contrats aidés (déjà votée le 2/11/2015) ne seront pas soumises au vote.

Le C.A adopte l'ordre du jour

Nombre de votants : 14

Pour : 14



1 . Approbation du PV du CA du 07/07/2015

L'ordre du jour était le suivant :

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du P.V. du C.A. du 18/04/2016

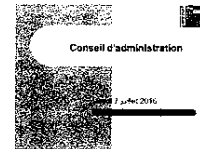
II. Affaires financières

- * *Décision budgétaire modificative*
- * *Bilan du séjour à Mézeray et de la sortie à Paris*
- * *Autorisation de recruter les assistants d'éducation pour 2016/2017*
- * *Durée d'amortissement du panneau de basket*

III. Affaires pédagogiques

- * *Rapport d'activités du Chef d'établissement*
- * *Dotation Horaire Globale 2016/2017*
- * *Modification du règlement intérieur (horaires)*
- * *Modification du règlement intérieur de la demi-pension (mise à jour)*
- * *Préparation de la rentrée*
- * *Projet de séjours d'intégration de groupes au 1^{er} trimestre 2016/2017*

IV. Questions diverses



Le conseil d'administration - 14 Promenade de la Cour d'Alsace - 51000

Signature du Secrétaire de l'établissement

Signature de M. Le Principal



Le C.A adopte le P.V de la séance du 7 juillet 2016

Nombre de votants : 14

Pour : 14



Installation du C.A.

Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié par décret n° 2000-620 du 05/07/2000

● Le conseil d'administration

Principal : M. PERRIN	1 représentant de la collectivité locale : M. SAMAIN
	2 représentants de la collectivité de rattachement : Mme PEDOYA et M. BATAILLER
Gestionnaire : Mme BUTTET	2 personnes qualifiées : Mme MARTI et M. ROSENOW
5 Représentants de personnels enseignants ou d'éducation M. LAKHAL, M. PETIT, M. RODRIGUEZ, M. RICHARD, M. CHAGNAUD Mme RAVERAT, Mme BAZIN, Mme PALLUAULT, Mme CEPRE, Mme RICHARD	
2 représentants élèves : Louise DETRAIT-PALLUAULT Adrien HOUSSEAU	6 représentants parents d'élèves : Aude LE FLOCH - CERIVAL, Julie LEFIN Christine COVILLE, Errolle GALPIN Gilles RICHARD, Ludovic CEPRE
21 membres	

6

Membres suppléants :

Parents : Mme RICHARD – Mme CEPRE – Mme PALLUAULT – M. BOUCREL –
Mme RAVERAT – Mme BAZIN

Enseignants : M. LAKHAL – M. PETIT – Mme RODRIGUEZ – Mme RICHARD –
Mme CHAGNAUD

Elèves : Louise WADEL – Tom PICAULT



Installation du C.A.

La commission permanente n'a pas de pouvoir délibératif (aucun pouvoir de décision).

Elle prépare les travaux du Conseil d'Administration et examine obligatoirement tout ce qui concerne l'autonomie pédagogique de l'établissement.

Son rôle consiste donc à instruire les questions soumises à l'examen du CA.



Installation du C.A.

● La commission permanente

Principal : M. PERRIN	Gestionnaire : Mme BUTTET
	1 représentant de la collectivité de rattachement : M. BATAILLER
Représentants personnels enseignants ou d'éducation : Gwendoline BRINCHON / CLERSEUIL Arnaud SIMON Thomas STEVENS	
1 représentant élève : Adrien HOUSSEAU	3 représentants parents d'élèves : Julie L'EFIN Emilie GALPIN Aude LE FLOCH
10 membres	
<small>Le collège s'engage à transmettre l'ensemble des documents nécessaires aux prises de décision avant chaque C.A. La commission permanente sera réunie à la demande de l'un des membres pour résoudre toutes questions concernant le Règlement Intérieur.</small>	

Suppléants :

Parents : Marie-Luce CEPRE

Enseignants : Zoé RODRIGUEZ – Thomas PETIT – Morgane LEFORT

Elève : Louise WADEL



Installation du C.A : conseil de discipline

Décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié par décret n° 2000-620 du 05/07/2000

Principal : M. BERRIN		Gestomane : Mme Burel	
4 représentants personnels et parents d'élèves :			
Titulaires		Suppléants	
Antonio SIMON	Stéphane		
Zé RODRIGUEZ	Martine LEBLANC		
David ABUEL	Guillaume TRIBHOUKRSSEBET		
Amir AKHAL	Johnny SEVESSE		
3 représentants parents d'élèves :		2 représentants élèves :	
Titulaires		Suppléants	
Ludovic CEPRE	Marie-Luce CEPRE	Louise DETRAIT-PALEUAULT	Louise WADEL
Gilles RICHARD	Aude LE FLOCH	Tom PICAULT	Adrien HOUSSEAU
Julie LEFIN	Emilie GALPIN		



Installation du C.A.

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence.

Principal : M. PERRIN	Assistante sociale : Mme AUDRAIN
Infirmière : Mme VIVIER	Le référent décrochage : David FAUVEL
Coordonnatrice pédagogique : Antonella SIMON	2 représentants enseignants : Morgane LEFORT David ESSO-ELOKAN
2 représentants parents d'élèves : Emilie GALPIN Julie LEFIN	2 représentants élèves : Louana DETRAIT-PALLUAULT Louise WADEL



Installation du C.A.

● La commission hygiène et sécurité

Principal : M. PERRIN	Gestionnaire : Mme BUTTET
Coordonnatrice pédagogique et éducative : Mme SIMON	1 représentant de la collectivité de rattachement : M. BATAILLER
2 représentants enseignant ou d'éducation Johnny SEVESTRE Gwendoline TRIBEHOUCHE	0.P. M. GOMPEAU
2 Représentants parents d'élèves Emilie GALPIN Christine COVILLE	2 Représentants élèves Adrien HOUSSEAU Tom PICAULT
Le médecin de l'éducation nationale, l'inspecteur assistant de travaux scolaires de la commission, en qualité d'experts.	

11

M. Perrin précise que la commission sera amenée à se réunir notamment dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité et de l'organisation des exercices de confinement et d'évacuation totale du collège.

M. Richard, parent d'élève, demande si les établissements sont assistés par des professionnels.

M. Perrin répond qu'un diagnostic sécurité a été établi et que le conseil départemental a prévu des fonds pour équiper les établissements d'une alarme distincte de celle des évacuations incendie.

La commission éducative

Il appartient au conseil d'administration d'en arrêter, au préalable, la composition. **Les modalités de fonctionnement sont fixées par le règlement intérieur de l'établissement.**

Elle participe notamment à la recherche d'une réponse éducative personnalisée s'agissant des élèves dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement. Elle assure, par ailleurs, le suivi de l'application non seulement des mesures de prévention et d'accompagnement mais également des mesures de responsabilisation.

Présidée par le chef d'établissement ou son représentant (Principal adjoint – CPE), elle comprend au moins un parent et un professeur (professeur principal de la classe).
Les professeurs : Antonella SIMON, Jessica CARPIO et David ESSO – ELOKAN
Les élèves : Louise WADEL et Adrien HOUSSEAU

La commission peut inviter toute personne qu'elle juge nécessaire à la compréhension de la situation de l'élève.



Le C.A adopte la composition de la commission éducative

Nombre de votants : 14

Pour : 14



Listes des contrats pour 2017

- Vérification des installations électriques avec DEKRA
- Vérification et maintenance des extincteurs avec Technique d'Extinction Conseil et Contrôle
- Vérification des buts de basket
- Maintenance photocopieurs Konika Minolta et Dactyl Buro
- Contrat d'assurance établissement MAIF
- Restauration avec la Ville du Mans
- Utilisation des équipements sportifs municipaux
- Dépenses de viabilisation, contrôles de sécurité, location de l'auto-lavense, avec le collège Costa-Gavras
- Assistance informatique académique avec le lycée François Rabelais Fontenay Le Comte
- Centre Français d'Exploitation du droit de copie
- Mise en service d'un connecteur ENT pour l'application SCoche
- Modalités de fonctionnement du groupement comptable avec le lycée Yourcenar

*C'est
pour
info*

Mme Buttet liste les contrats à incidence financière dont le coût sera répercuté dans le budget 2017, qui sera présenté au prochain C.A



Les tarifs 2017

En cas de dégradation volontaire sur le matériel ou les locaux, remboursement du coût de la réparation ou du coût du remplacement.

En cas de perte ou de dégradation impliquant le remplacement d'un manuel ou d'un livre, remboursement du prix d'achat.

En cas de dégradation le rendant inutilisable ou de perte du cadenas prêté par le collègue pour les casiers, facturation de 8,50 €

14



Adoption des tarifs des dégradations volontaires pour l'exercice 2017

Nombre de votants : 14

Pour : 13

Abstention : 1



Mise en place du télépaiement

 DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

CONVENTION D'ADHESION

AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES
PUBLIQUES

TIPi

entre

L'établissement
de l'Académie de

et la

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Mme Buttet explique le principe du télépaiement (paiement en ligne par les usagers, par carte bancaire, de créances détenues par l'établissement).

Le C.A accepte la mise en place du télépaiement à compter du 1^{er} janvier 2017

Nombre de votants : 14

Pour : 13 Contre : 1

Le C.A autorise M. Le Principal à signer la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques avec la Direction des Finances Publiques

Nombre de votants : 14

Pour : 13 Contre : 1



Charte des écoles et structures éducatives
Anne Frank - France, signée entre
la Maison Anne Frank (Paris/Amsterdam)
et le collège expérimental Anne Frank - Le
Mans

M. Sevestre, enseignant, explique ce partenariat.

Le C.A autorise M. le Principal à signer la charte des écoles et structures éducatives
Anne Frank – France avec la maison d'Anne Frank (Paris-Amsterdam)

Nombre de votants : 14

Pour : 14



Conventions

Avec la ville du Mans atelier : découverte et initiation aux pratiques sportives (GR 4)

Avec l'association la Fonderie et la compagnie François VERRET : Réalisation d'un reportage sur une résidence d'artiste (GR4)

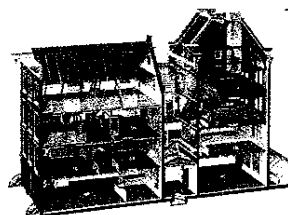
Il s'agit de partenariats sans incidence financière présentés pour information aux membres du C.A.



PROJET EN COURS



EXPOSITION



Voyage à Amsterdam : sur les pas
d'Anne Frank

Il s'agit de projets qui découlent du partenariat avec la maison d'Anne Frank :

- prêt d'une exposition pour laquelle il faut trouver un lieu d'accueil, les locaux du collège n'étant pas suffisants
- séjour à Amsterdam.



Sortie pédagogique

La Fée Electricité

Raoul Dufy



Paris : Club annuel



Le conseil d'administration est informé qu'une sortie à Paris est programmée le 30 janvier 2017 pour plusieurs groupes de clubs annuels. Le transport sera financé par le budget du collège.



DBM

Examen n°1 07/10/19
C.A. de PVCAK
12 000 de VOTANTS

Developpement des dictionnaires budgétaires modifiés par opérations
soumis au vote du conseil d'administration
EXERCICE 2014 - Exercice 15/16/2016

Page 3/3
12064 VOTE
Page n° 1

Date de validé : 20/05/16					Rég. : Bureau des publications Etat		Chapitres 17/13		Type opération : 33 - Réaffectation sur le budget			
N°	Service	Compte	Appel	Conte	Libelle	Désignation de crédits			Prévisions de recettes		Solde	
						Appels	Reclassifications	Totale	Appels	Reclassifications		
1	ALP	1202P	N11		Actes pédagogiques Droits de reproduction de manuels scolaires					120 00	120 00	0
2	ALP	1202P	N11		Actes pédagogiques Matières scolaires Et manuels scolaires					200 00	200 00	0
3	ALP	1202P	N11		Actes pédagogiques Pédagogie divers Droits de reproduction de manuels scolaires					47 00	47 00	0
4	ALP	1202P	N11		Actes pédagogiques Pédagogie divers Manuels scolaires	500 00		500 00		500 00	500 00	0

N°	Service	Compte	Appel	Conte	Libelle	Désignation de crédits			Prévisions de recettes		Solde	
						Appels	Reclassifications	Totale	Appels	Reclassifications		
1	ALO	6701	0701		Administration de l'éducation Administration Fonctionnement divers	1 000 00		1 000 00		1 000 00	0	
2	ALO	6701	0701		Administration de l'éducation Administration Matières	1 000 00		1 000 00		1 000 00	0	
3	ALO	6701	0701		Administration de l'éducation Administration Matières	1 000 00		1 000 00		1 000 00	0	



Il s'agit d'un prélèvement sur les fonds de réserve pour alimenter le service ALO (Administration et Logistique) et de la répartition des crédits globalisés d'État entre les manuels scolaires et le droit de copies.

Le C.A adopte la D.B.M n°3

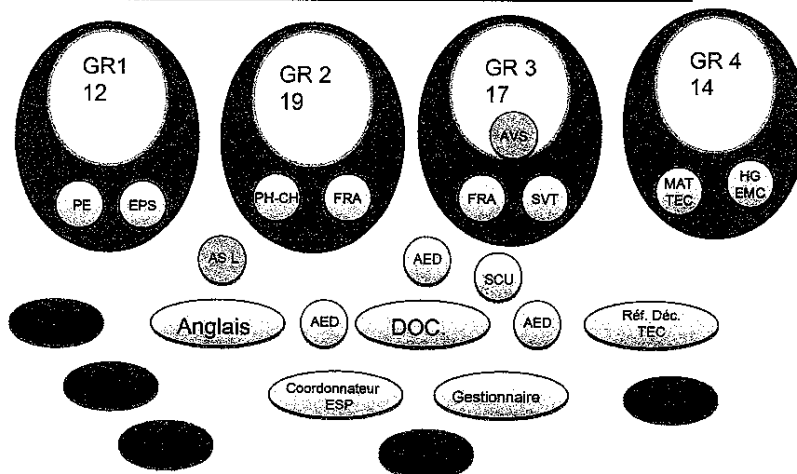
Nombre de votants : 14

Pour : 14



Questions pédagogiques : Bilan de rentrée

L'organisation



21

La composition des groupes et l'organisation des personnels sont présentées.

Une AVS sous statut de contrat aidé est en cours de recrutement pour accompagner un élève du groupe 3.



Questions pédagogiques : Bilan de rentrée

Le projet

Les instances

- **Conseil de collège** : Il a lieu chaque lundi de 13h45 à 15h. Il est ouvert à l'ensemble des membres de la collectivité éducative.
- **Ateliers de réparation** : Ils peuvent être convoqués le vendredi de 13h45 à 15h
- **Parlons-en** : il y en a eu 72 depuis la rentrée

Calendrier à venir :

- **Semaine spéciale 1** : du 21 au 25 novembre → Les langages
- **Soirée de valorisation** : Le 2 décembre de 17 à 22 h
- **Conseil de coéducation (remise des bulletins)** : Le premier a lieu le 6 décembre 2016
- **Semaine spéciale 2** : du 20 au 24 mars → semaine citoyenne
- **Portes ouvertes** : Le samedi 25 mars 2017
- **Semaine des CM2 + stage de découverte du monde professionnel des plus de 14 ans** : du 2 au 5 mai



Questions pédagogiques : Bilan de rentrée

Répartition des indemnités pour mission particulières (IMP)

Motif	Bénéficiaire	Taux 3
RUPN	Antonella Simon	1 250 €
Administrateur E LYCO	David Fauvel	1 250 €
Coordonnateur de discipline	Antonella Simon	1 250 €

23

Avis pour attribution des IMP

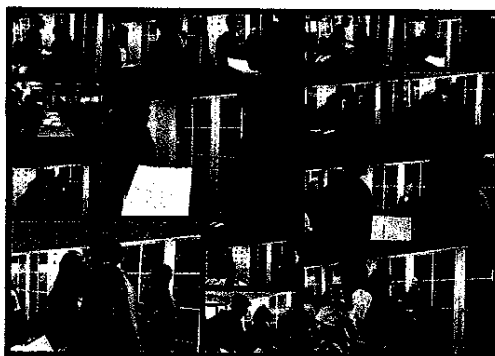
Nombre de votants : 14

Favorable : 14



Cérémonie républicaine

Ce mardi 11 octobre 2016, les collèges Anne Frank et Costa-Gavras organisaient conjointement la Cérémonie Républicaine de remise des Diplômes en la présence de deux élus : Mme Pédoya et Mme Marti. Cette soirée fut l'occasion de revoir tous les anciens élèves, un mois après leur rentrée, et de leur remettre leur premier diplôme sous les applaudissements des camarades et des familles.



24

Un élève demande si ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme étaient conviés.
Il lui est répondu que non mais qu'ils auraient été les bienvenus s'ils avaient accompagné des camarades.



Conseil d'administration

Prochain CA
Lundi 21 novembre 2016
Budget 2017

La séance est levée à 19h50